

SCP LACROIX - DESBOUIS

Avocats à la Cour
 Parc d'activités du Chevalement
 21 rue des Molettes
 59286 ROOST-WARENDIN
 Tél : 03.27.95.83.30
 Fax : 03.27.88.00.03

N° SIRET :

417 694 957 000 24

Nouvelles Coordonnées Bancaires :

SG – DOUAI BELLAIN
 N° 30003 02889 00020054280 25
 IBAN : FR76 3000 3028 8900 0200 5428 025
 BIC : SOGEFRPP
N° Intra-Communautaire :
 FR83 417 694 957

Roost-Warendin, le 2 octobre 2024

SELARL MIQUEL ARAS & ASSOCIES
 257 rue Saint Julien
 CS 10026
 59501 DOUAI Cedex

DEMANDE DE PROVISION N° 24100928**(à rappeler lors de votre règlement)**

Relative aux prestations fournies au titre du dossier ouvert sous les références et n°:

24.0415 -CD//ML

Affaire : MIQUEL ES Q WARIN/SCM WARIN M & CAYET-LE PAPE L – Proc. Accélérée au fond TJ
 Valenciennes (CD)

Libellé	Taux de TVA	HT
Provision sur honoraires	20,00 %	500,00 €

Total HT soumis à TVA :500,00 €
 Total TVA :100,00 €
 Total TTC :600,00 €
 Total HT non soumis :0,00 €
Total TTC à régler :600,00 €

Dont règlement de 600,00 € à vos bons soins, à réception, sans escompte, remise ou ristourne.

Merci d'indiquer au dos de votre chèque le numéro de cette facture

Camille DESBOUIS

« Le débiteur professionnel des sommes dues à l'avocat, qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. 441 – 5 du code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. 441 – 6 alinéa 12 du code de commerce) »

